



ESSENTIEL

DES TRAVAUX DU CESER DE
NORMANDIE DE 2016 À 2019





Jean-Luc Léger

Avoir une vue d'ensemble des travaux du CESER de Normandie depuis 2016 vous permettra, en un clin d'œil ou presque, de vous représenter l'ampleur du travail réalisé par ses 156 conseillers jusqu'au 31 décembre 2017 et désormais 130 membres, ainsi que des 12 agents du CESER, assistantes et chargés de mission.

En un clin d'œil ou presque, vous vous rendrez compte des logiques de choix des travaux. Depuis 2016, les conseillers ont voulu, par exemple, conduire une réflexion continue sur la mer : innovation maritime, économie maritime, et plus récemment sur le document stratégique de façade.

En un clin d'œil ou presque, vous constaterez que le CESER convoque à la réflexion les territoires infra-régionaux. De l'aménagement territorial, en passant par la création culturelle, les abattoirs du futur, les mobilités ou bien encore le vieillissement de la population, chaque sujet mentionné et bien d'autres ajoutent de la cohérence à la pensée collective du CESER.

En un clin d'œil ou presque, le fleuve est à l'honneur, avec la nécessaire évolution de la gouvernance des grands ports maritimes.

En un clin d'œil ou presque, vous conclurez que les travaux du CESER n'ont qu'un but : proposer de l'aide à la décision auprès de l'exécutif régional et plus généralement à toutes les collectivités territoriales normandes.

En un clin d'œil, ou presque, le recueil des études est une invitation à la lecture de nos travaux, au débat. Je vous encourage à vous installer confortablement, à ouvrir le recueil, à le parcourir et chemin faisant, la curiosité ainsi sollicitée, vous voudrez aller plus loin en vous procurant un des travaux du CESER.

Au nom de chaque membre du CESER, je vous souhaite une très agréable lecture.

Sommaire

Aménagement du territoire 9

- 11–SRADDET : la Normandie à la conquête de l'espace
- 12–Gestion des déchets : tri sélectif dans les priorités
- 13–Mont Saint-Michel : patrimoine mondial, crispations locales
- 14–Le territoire en quête de son point d'équilibre
- 15–Biodiversité : le CESER se penche sur le berceau de l'ARB
- 16–À retrouver aussi

Culture, sport et santé 17

- 19–Paris 2024 : faire briller la flamme de la solidarité en Normandie
- 20–Santé : l'ordonnance de l'ARS passée au crible
- 21–Silver Normandie : la région vieillit, les politiques s'adaptent
- 22–Création culturelle : l'écosystème se fait attendre

Prospective et stratégie 23

- 25–Ces changements que les Normands attendent
- 26–Brexit : équation à plusieurs inconnues pour la Normandie
- 27–Vivre en Normandie en 2040 : les couleurs de l'avenir
- 28–La Normandie joue en attaque et en défense

Transports et mobilité 29

- 31–Des solutions pour mettre la Normandie en réseau
- 32–Accès fluviaux à Port 2000 : le parcours du combattant
- 33–Axe Seine - Canal Seine Nord : une complémentarité à définir
- 34–Ports : quand la gouvernance est au service de la performance
- 35–Contournement Est : le tour de la question
- 36–Serqueux-Gisors : la liaison manquante
- 37–À retrouver aussi

Développement économique 39

- 41–French Tech : les jeunes pousses cherchent le soleil
- 42–La Normandie à flot pour profiter de la croissance bleue

- 43–SRDEEII / SRESRI : qui trop embrasse...
- 44–L'économie sociale et solidaire à l'heure de la reconnaissance
- 45–Economie circulaire : le cercle vertueux
- 46–L'automobile se réinvente
- 47–La Normandie par delà les frontières
- 48–À retrouver aussi

Formation, recherche et innovation 49

- 51–La Normandie cherche l'algorithme gagnant
- 52–Le CESER soucieux de la démographie médicale
- 53–De l'idée au produit : la chaîne de l'innovation en Normandie
- 54–Des outils pour développer la citoyenneté numérique
- 55–La Normandie anticipe les territoires d'innovation
- 56–À retrouver aussi

Agriculture et pêche 57

- 58–Agriculture et agro-alimentaire : ils ont tant à partager...
- 59–L'avenir des abattoirs passe par la modernisation
- 60–À retrouver aussi

Index des études 61

- 63–Aménagement du territoire
- 63–Culture, sport et santé
- 63–Prospective et stratégie
- 64–Transports et mobilités
- 64–Développement économique
- 65–Formation, recherche et innovation
- 65–Agriculture et pêche

Aénagement
du territoire

SRADDET : la Normandie à la conquête de l'espace

Le CESER de Normandie tire le signal d'alarme sur l'artificialisation croissante des espaces naturels et agricoles et fait des propositions à mettre en œuvre dans le cadre du futur schéma régional d'aménagement, le SRADDET.

Artificialisation : le facteur 5

En Normandie, la ville prend ses aises. L'étalement urbain progresse à un rythme 5 fois supérieur à la croissance démographique, beaucoup plus rapidement que dans les autres régions de France. Chaque année, ce sont environ 2700 ha qui sont retirés aux espaces naturels et agricoles. La situation est identique pour le logement : la croissance du parc est 5 fois supérieure à celle de la population. En toute logique, les logements vacants se multiplient : ces derniers concernent 7,9% du parc en Normandie.

Des zones d'activités peu économiques

La vacance ne concerne plus seulement l'habitat, mais également les zones d'activité. Favorisées par la concurrence entre communes ou entre intercommunalités au nom de l'attractivité, ces zones périphériques dévitalisent également les centres. Conscient de ces différents problèmes, le législateur a créé divers instruments de planification : les PLU, les SCoT et, au sommet, le SRADDET.

Aux grands maux la prescription

Ce schéma comporte plusieurs orientations partagées par le CESER. Mais auront-elles des effets ? Le SRADDET doit comporter des « règles générales », c'est-à-dire un ensemble de dispositions prescriptives, qui s'imposent aux aménageurs locaux. Un excellent moyen de limiter l'expansion foncière en fixant des seuils de consommation d'espace. Sauf que... Il apparaît que le projet de SRADDET contient relativement peu de règles générales, à même d'inciter les collectivités à passer à l'action. Le CESER formule donc un ensemble de propositions pour dépasser les concurrences territoriales et renforcer la planification et la gestion foncière.



Gestion des déchets : tri sélectif dans les priorités

Avis | Février 2018 | Présentation : Arlette Savary

En matière de déchets, la Normandie en fait des tonnes. Dix millions par an pour être exact, tous secteurs confondus. Dans le détail, on recense 2,2 millions de tonnes de déchets ménagers, 1,9 millions de tonnes de déchets des activités économiques et près de 5 millions de tonnes de matériaux et déchets du BTP... Dans ces conditions, un outil de planification est plus qu'indispensable ! D'où la formalisation d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), désormais unique à l'échelle régionale.

Des efforts demandés, surtout aux ménages

Le CESER salue la réalisation d'un état des lieux et relève que la mise en place annoncée d'un observatoire est essentielle. Il note l'objectif de porter à 30% le taux de couverture de la population par une tarification incitative et met en garde contre l'acceptabilité sociale difficile d'une telle mesure (qui répond à un objectif national). Il prône aussi la vigilance quant au développement de dépôts sauvages qui pourraient s'en suivre. Sur les objectifs de réduction, le CESER regrette le fait que les efforts demandés portent surtout sur les ménages : est ici en cause la difficulté à établir des gisements de déchets fiabilisés pour les activités économiques, qui conduit à l'absence d'objectifs chiffrés.



Mont Saint-Michel : patrimoine mondial, crispations locales



Ce n'est pas le moindre des paradoxes : les acteurs locaux peinent à profiter des bénéfices d'un site mondialement connu, qui accueille chaque année des millions de visiteurs. Alors que l'État annonce la création d'un établissement public pour gérer le site, le CESER s'est penché sur les questions de gouvernance bien sûr, mais aussi de transports, d'équipements touristiques ou de valorisation environnementale.

Faire équipe pour réussir l'EPIC

L'État reprend la main : tel est le message sous-tendu par la création d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) pour assurer la coordination de l'offre touristique et l'unité de gestion de la Merveille de l'Occident. En toile de fond, la pluie de critiques qui s'abat

depuis quelques années sur le site : piètre qualité de la restauration et de l'accueil, difficultés d'accès, problématiques d'hébergement des saisonniers... Il y a matière à travailler.

Un « produit d'appel » qui ne profite pas suffisamment aux territoires

D'une manière générale, le Mont Saint-Michel apparaît comme un « produit d'appel », dont les territoires environnants ne tirent pas suffisamment profit, du fait de la prédominance d'un tourisme d'excursion. Pour le CESER, aucun doute : la présence des intercommunalités au sein de l'EPIC, de même que celle des acteurs socio-économiques, est indispensable.

Le territoire en quête de son point d'équilibre

Rapport | Octobre 2017 | Présentation : Jean-Pierre Girod

Désormais chef de file en matière d'aménagement du territoire, à la suite de la loi NOTRe, le Conseil régional a demandé au CESER de mener une réflexion sur l'équilibre et l'égalité des territoires. Cette saisine s'inscrit dans un contexte à la fois d'unification récente de la Normandie et de rénovation approfondie de l'architecture institutionnelle (lois MAPTAM et NOTRe, recomposition et réduction du nombre d'EPCI, passé de 161 à 73 au 1er janvier 2017...).

Les Normandies dans la Normandie

Si la Normandie est loin de constituer un territoire homogène, il est cependant no-

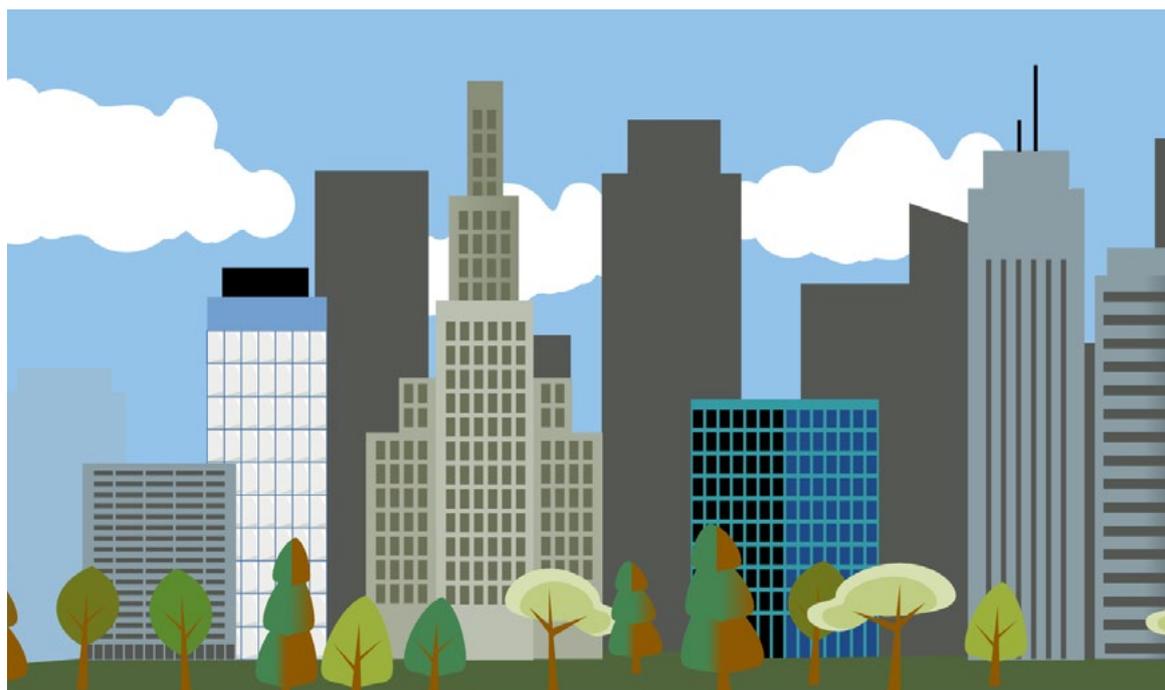
table que la partie occidentale (l'ex-Basse-Normandie) présente d'une façon générale plus de continuum territoriaux que la partie orientale (l'ex-Haute-Normandie), à certains égards plus fragmentée.

L'Axe Seine, certaines zones littorales et de façon générale les grandes zones urbaines, constituent les territoires les plus dynamiques où se concentrent activités, richesses et potentialités. En revanche, d'autres territoires connaissent des problématiques qui ne sont pas dues aux effets de la concentration mais bien plutôt à des phénomènes plus ou moins marqués de dévitalisation, qu'elle soit d'ordre démographique ou économique. La partie sud de

la région allant du Sud-Manche rural au sud-ouest de l'Eure et incluant une grande partie de l'Orne est dans ce cas.

Quatre préoccupations stratégiques

Le CESER a particulièrement insisté sur la façon de concevoir le SRADDET, document désormais en cours de validation. Il ajoute quatre préoccupations stratégiques, liées à la formation, la connectivité des territoires, les mobilités et la présence médicale.



Biodiversité : le CESER se penche sur le berceau de l'ARB



La loi du 8 août 2016 donne la possibilité aux Régions de créer une Agence régionale de la biodiversité (ARB). Le Conseil régional de Normandie s'est saisi de cette opportunité fin 2016, fixant un cadre de concertation afin de créer l'instance au 1er janvier 2018. Durant cette phase de concertation, le CESER, a proposé sa vision de cette structure.

Opération reconquête

Au-delà de l'image d'une région verte et préservée, le CESER souligne les atteintes à la biodiversité qui caractérisent la Normandie (diminution des espèces, pollution de l'air, des sols et de l'eau...). Ainsi, il considère nécessaire de mettre en place une Agence régionale de la biodiversité pour restaurer et reconquérir la biodiversité en Normandie. A cet égard, il formule des propositions visant à favoriser la réussite de

la future ARB, en termes d'objectifs et de missions, de gouvernance, de moyens, et d'axes d'actions.

Trois démarches préalables

Avant que l'ARB ne devienne opérationnelle, le CESER identifie trois démarches devant être entreprises : l'élaboration d'une stratégie globale en faveur de la biodiversité en région ; une structuration progressive des entités institutionnelles intervenant dans le domaine de la biodiversité ; l'adoption d'une convention avec la direction interrégionale Hauts-de-France – Normandie de l'Agence française pour la Biodiversité en préservant l'autonomie d'action de la future ARB.

À retrouver aussi

L'intercommunalité, nouveau socle de la politique territoriale

Les EPCI, dont le nombre a drastiquement baissé, sont le cadre de la nouvelle politique territoriale de la Région Normandie. Le CESER, qui a accueilli favorablement les nouvelles orientations, insiste sur l'importance de l'ingénierie dans les territoires ruraux, peu armés en la matière.

Décembre 2016 - Présentation : Gérard Granier



L'environnement, au service du bien-être

Avis positif du CESER sur la nouvelle politique environnementale de la Région, qui ajoute aux orientations proposées la nécessité de faire apparaître explicitement une politique environnement-santé, ou encore de tirer un meilleur parti de la présence de quatre parcs naturels régionaux sur le territoire.

Juin 2017 - Présentation : Richard Grège



Paris 2024 : faire briller la flamme de la solidarité en Normandie

Hors de question pour la Normandie de ne pas profiter de la fenêtre de visibilité internationale qu'offriront les Jeux de Paris 2024. A quelques encablures de la capitale, la région entend bien devenir l'une des bases-arrière de l'événement. De quoi s'agit-il ? Rien de moins que d'accueillir des équipes du monde entier pendant leur phase de préparation. Ce projet implique de répondre aux exigences d'un cahier des charges, fixé par le COJO, pour être inscrit sur les pages d'un catalogue officiel, dans lequel les délégations choisiront leur point de chute. Un aréopage d'acteurs normands planche déjà sur le sujet, mais le CESER a cru bon de réfléchir au-delà de l'événement sportif en tant que tel : les Jeux sont une opportunité pour travailler sur la solidarité et l'inclusion sociale en Normandie.

Le jour d'après

Quand les feux des projecteurs seront éteints et que les équipes seront retournées chez elles, que restera-t-il ? Les investissements, quels qu'ils soient, devront profiter aux Normands bien au-delà de 2024, mais il s'agit de s'organiser dès maintenant. Par exemple en mettant en place un appel à manifestation d'intérêt pour encourager l'émergence de projets innovants, notamment pour les jeunes et les publics en zone rurale, en situation d'isolement ou de précarité. De même, les politiques d'accessibilité, que ce soit dans les transports, l'hébergement ou les pratiques sportives, pourraient s'appuyer sur les Jeux Olym-

piques et Paralympiques pour accélérer des investissements indispensables.

Le haut niveau, c'est bien, le tous niveaux c'est mieux

Pour être remarquée depuis l'étranger, la Normandie devra parler d'une seule voix. Or, cette réflexion sur les JOP coïncide justement avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport au niveau national, dont on attend avec

impatience la déclinaison régionale. Une

excellente occasion d'intégrer le

« sport pour tous » dans les dispositifs de soutien. Le

« haut niveau » tend actuellement à mobiliser

toutes les énergies, mais il ne faut pas

oublier que les médaillés olympiques et paralympiques,

pour le devenir, n'ont pas uniquement

bénéficié d'infrastructures adaptées mais

aussi d'un environnement propice,

apte à rendre possible et à faire aimer la

pratique sportive.



Santé : l'ordonnance de l'ARS passée au crible

Avis | Juin 2018 | Présentation : Aline Pichereau-Quentin

Élaboré pour 5 ans par l'Agence régionale de santé (ARS), le projet régional de santé (PRS) porte sur la période 2018-2023. Outil à la fois stratégique, de planification et opérationnel, il a été soumis à consultation.

Les objectifs sont précis, pas les moyens

Les objectifs opérationnels du PRS sont détaillés mais le CESER regrette le manque de précisions sur les moyens mobilisés, les actions concrètes prévues, les cibles et les indicateurs d'évaluation. L'accès aux soins pour les publics les plus vulnérables requiert par exemple une mobilisation renforcée, qu'il s'agisse des personnes en situation de handicap mais également des personnes vieillissantes en situation d'exclusion et de grande précarité, qui ne trouvent pas d'hébergement ou de logement adaptés. Le CESER met en avant des solutions innovantes, à l'image du Dispositif d'Accueil et de Proximité – DAPE – existant dans l'Eure.

Le désert avance, y compris en ville

Le niveau de désertification médicale global en Normandie est alarmant, notamment dans certaines zones rurales de l'Orne et de l'Eure. Ce phénomène touche également des zones urbaines, où le problème s'accroît sur le premier recours (généralistes, infirmiers libéraux) mais aussi dans les établissements publics (y compris les CHU et les gros hôpitaux) et sur des spécialités cruciales (anesthésie, imagerie). Des actions de lutte telles que la visio-consultation médicale doivent être poursuivies, mais elles ne sauraient se substituer à l'installation de profes-

sionnels de santé. Par ailleurs, la mise en place d'un cursus universitaire complet pourrait pallier le déficit de dentistes en Normandie.

Un plan de rattrapage est nécessaire

La situation de la santé en Normandie par rapport aux autres régions françaises est considérée comme très préoccupante à plusieurs égards



(densité médicale, maladies cardiovasculaires, cancers...). Le CESER soutient l'initiative de la Région et de l'ARS de proposer aux autorités compétentes un plan de rattrapage spécifique pour la région Normandie compte tenu de sa situation en matière de santé.

Silver Normandie : la région vieillit, les politiques s'adaptent

La Normandie voit le nombre de ses aînés croître plus vite que la plupart des autres régions. Les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 30% de la population à l'horizon 2050, ce qui placerait la Normandie en seconde position, derrière la Corse. Or, si l'échelon régional apparaît comme le plus pertinent pour définir une vision politique, stratégique et prospective de la Normandie, il semble inenvisageable de penser l'avenir des Normands sans prendre en compte leur vieillissement et son impact en termes de politiques publiques régionales.

Une filière « Silver Normandie » au cadre élargi

La filière Silver Normandie n'a de sens que si elle repose sur la nécessité de préserver le droit des personnes âgées à vivre dans l'environnement de leur choix, en mettant tout en œuvre pour favoriser leur autonomie et le maintien de leurs relations sociales et familiales. Elle s'adresse à l'ensemble de la population vieillissante, solvable ou non. Aussi, le contrat de filière doit-il dépasser le cadre économique et technologique actuel pour inclure le secteur de l'intervention à domicile, le soutien aux proches aidants et le développement de la recherche et de l'innovation.

Les professionnels ont besoin de soutien

Cela passe par une action en matière de professionnalisation et de reconnaissance des métiers issus de l'intervention sociale. Plusieurs pistes sont envisagées : plus de passerelles entre sanitaire et médico-social et entre établissements et domicile, spécialisation des métiers et management horizontal, création d'une filière de formation universitaire en gérontologie sociale à plusieurs niveaux, etc. L'accompagnement des proches aidants en matière de prévention des risques, notamment psychosociaux, et la sensibilisation des entreprises au *care management* devraient également faire partie du soutien à la filière Silver Normandie.

Une place au sein de la gouvernance

Le CESER insiste sur la nécessité de coordonner l'action régionale avec celles des autres acteurs de « l'Autonomie », notamment les Départements. Pour cela, il propose à la Région d'intégrer les conférences des financeurs afin de prendre sa part dans ce vaste paysage institutionnel.



Création culturelle : l'écosystème se fait attendre

Rapport | Octobre 2016 | Présentation : Magali Dupin



Dans un contexte législatif et territorial profondément remanié, et face à de multiples remises en cause de l'importance de la culture en général et de la création en particulier, le CESER a voulu réaffirmer leur caractère essentiel pour les territoires normands. Pas moins de 444 équipements culturels de proximité irriguent la Normandie, tandis que les acteurs publics interviennent chaque année à hauteur de 480 M€ sur le secteur.

Connaître et reconnaître

Une plateforme numérique recensant les équipements et l'offre créative et culturelle pourrait répondre au besoin de connaissances sur le secteur. Alimentée par les professionnels, cette plateforme contribuerait à un meilleur partage de l'information en matière culturelle.

L'éco-système culturel

Prôner les valeurs de la création artistique, tant en termes de communication que de mise en œuvre, contribuerait à la créa-

tion d'un éco-système et rassemblerait l'ensemble des acteurs, entreprises, habitants et territoires. Celui-ci ne pourrait exister sans un maillage irriguant la Normandie dans sa diversité : métropoles, grandes villes, villes moyennes, zones rurales avec l'appui de la collectivité régionale. Il ne peut émerger sans une mise en œuvre partagée de la compétence culture à l'aide des instances à disposition du plus grand nombre, à l'image des Conférences Territoriales de l'Action Publique.

L'évaluation et la prospective à la rescousse

La création ne peut faire l'objet uniquement de réflexions dans le cadre de la politique culturelle. Pour ce faire, il importe de développer une culture de la prospective et de penser l'évaluation pour mieux en mesurer les effets. Certains critères, difficilement mesurables, comme la cohésion sociale issue d'un projet artistique de création, imposent une réflexion en amont.

Prospective et
stratégie

Ces changements que les Normands attendent

En réponse à la souffrance sociale mise en lumière par le mouvement des Gilets jaunes, le CESER s'est mobilisé. Le cas des travailleurs pauvres, la précarité énergétique, l'injustice fiscale, la déposssession démocratique ou encore le recul des services publics sont des phénomènes observés depuis de nombreuses années. Ces événements ont rappelé que notre quotidien est un objet politique. Face à ces constats, les organisations présentes au CESER ont tenu à jouer leur rôle d'intermédiaire. Quand le dialogue ne fonctionne plus, il importe de rebâtir des canaux de communication. Après avoir animé ou assisté à plusieurs dizaines de réunions publiques, le CESER a recueilli une somme de 2000 témoignages de citoyens partout en Normandie. Résultat : un avis dans lequel notre assemblée envoie des signaux forts aux responsables politiques et demande, entre autres :

- La création d'une autorité indépendante pour diffuser l'information en matière énergétique, au vu des enjeux présent et à venir

- La primauté absolue des principes de fiabilité et de régularité dans tous les projets de transports, avant l'augmentation de la vitesse
- L'attribution d'impôts directs aux collectivités locales, avec un véritable pouvoir de taux et d'assiette
- Une profonde réforme électorale, qui appelle des changements d'envergure
- Une démocratie locale à repenser, pour permettre un réel exercice des contre-pouvoirs
- La régulation de l'implantation des médecins sur le territoire
- La création d'un « cinquième risque » lié à la dépendance dans le système de protection sociale.



Brexit : équation à plusieurs inconnues pour la Normandie

Contribution | Décembre 2017 | Présentation : Nicole Orange



L'incertitude ne fait pas bon ménage avec l'économie. Les âpres négociations en cours entre l'UE et le Gouvernement britannique donnent des sueurs froides à des secteurs importants de la Normandie : la pêche, le tourisme, l'énergie, l'enseignement supérieur... Mais le pire n'est jamais certain et des opportunités sont à saisir. Les exemples ne manquent pas : n'y aurait-il pas un intérêt pour Cherbourg à développer de nouvelles routes maritimes avec l'Irlande, un pays qui se tournera nécessairement vers le continent s'il perd des

marchés avec le Royaume-Uni ? La Normandie ne pourrait-elle pas devenir terre d'accueil pour des entreprises britanniques fuyant les lourdeurs administratives que le Brexit ne manquera pas d'entraîner ? Peut-on faire du Brexit un aiguillon pour relancer une fréquentation touristique en baisse en développant des packages thématiques, par exemple sur le golf, discipline dont les sujets de sa Gracieuse Majesté sont adeptes ? C'est un véritable tour d'horizon, complet, pragmatique et fourmillant de propositions, que publie le CESER.

Vivre en Normandie en 2040 : les couleurs de l'avenir



Au terme d'un important exercice de prospective exploratoire, le CESER en voit de toutes les couleurs pour l'avenir de la Normandie en 2040. Rouge, noir, vert ou bleu, quatre scénarios mettent en scène l'avenir de la Normandie, du pessimisme au catastrophisme en passant par le réalisme et l'optimisme. D'une société repliée sur elle-même où les fractures sociales et territoriales s'accroissent à une Normandie faisant la part belle aux coopérations et à la qualité de vie, le « champ des possibles » est ouvert. Le travail du CESER se veut un outil pour guider les décideurs dans les chemins à emprunter pour façonner un territoire, soucieux du bien-être de ses habitants et en capacité de s'inscrire dans une préoccupation globale de développement durable.

Un fil rouge : la qualité de vie

Placée au cœur des débats sur le sens à donner à l'attractivité du territoire, le choix de la qualité de vie représente un véritable changement de paradigme pour une exploration du futur, qui reconnaît le poids des individus sur les modes

de vie et de gouvernance.

Une transition profonde : le numérique

La fulgurance et l'importance des mutations engendrées par la digitalisation de la société font de la transformation numérique une véritable transition, la plus significative qui peut impacter les futurs possibles. La sphère économique est loin d'être la seule concernée : c'est l'ensemble des modes de relations sociales entre individus, entre citoyens et pouvoirs publics, qui vont évoluer.

Les individus ne se lâchent plus la grappe

Grâce aux moyens de communication démultipliés, les individus peuvent se connecter en « grappes » pour répondre ensemble plus efficacement à leurs attentes ou exigences, personnelles ou collectives, pour servir leurs intérêts ou atténuer leurs fragilités. La régulation des pouvoirs publics est variable face à ce phénomène qui s'amplifie.

La Normandie joue en attaque et en défense

L'intelligence économique repose sur la gestion et la maîtrise de l'information utile aux acteurs économiques pour leur permettre de dégager un avantage compétitif. Elle s'appuie pour cela sur un volet offensif (la veille et l'influence) et un volet défensif (la sécurité des données et du patrimoine).

Parmi ses recommandations, le CESER relève l'importance de sensibiliser les TPE/PME innovantes ou au fort potentiel d'exportation : la réactivation d'un portail normand de l'intelligence économique permettrait de mettre à leur dis-

position des sources de référence. Par ailleurs, la Communauté d'universités normande aurait parfaitement vocation à développer une mission transversale sur le sujet, la recherche publique étant tout autant confrontée que la recherche privée à la problématique. Enfin, le CESER encourage la Région à devenir chef de file de la stratégie offensive de l'intelligence économique, en en faisant un axe transversal majeur du schéma régional de développement économique et en renouant avec une dynamique d'appels à projets.



Des solutions pour mettre la Normandie en réseau

Prix des carburants, congestion, pollution, la voiture a mauvaise presse et pouvoir s'en passer est devenu un luxe. Dans une région où 80% des trajets domicile-travail sont effectués en voiture et où les usagers n'ont souvent pas d'alternatives, comment agir ?

RER Normand : le réseau est là, utilisons-le

Puisque les axes routiers menant vers les grandes agglomérations normandes sont surchargés, le CESER appelle à créer un réseau de type RER pour assurer des dessertes fines vers les territoires périurbains. Exemples en carte : sur l'axe Bayeux-Caen-Lisieux (avec création d'un terminus à Lisieux et à Bayeux).

TER : des arrêts, et plus si affinités

Une politique d'arrêts, voire de création d'arrêts, est nécessaire. La faible fréquentation de certaines gares n'est pas une fatalité. On peut redonner aux usagers l'envie de fréquenter ces lieux en organisant des systèmes de rabattement des transports en commun vers les gares, ou en créant des « points

services publics ».

Accès à Saint-Lazare : le mouton de l'angoisse

La mise en œuvre de la première phase de la LNPN, matérialisée par une voie nouvelle entre Paris et Mantes, est indispensable, mais n'est pas prévue avant 2030. D'ici là, le prolongement du RER E à l'Ouest (EOLE) avance et entrera en service en 2024. Sans la réalisation d'un saut de mouton (pont ferroviaire qui permet d'éviter les cisaillements entre voies de banlieues et voies normandes) en avant-gare de Saint-Lazare, les conflits de circulation seront légions.

Réinventer le guichet

La baisse des ventes au guichet est une réalité. Mais l'information, la prise en charge des voyageurs en cas d'incident, le sentiment de sécurité, la difficulté d'une partie de la population à maîtriser les outils numériques constituent suffisamment de raisons pour justifier le maintien d'une présence humaine dans les gares.



Accès fluviaux à Port 2000 : le parcours du combattant

Contribution | Décembre 2017 | Présentation : Antoine Lafarge

Au Havre, la massification et la desserte de l'hinterland sont à la peine. Au regard de ses concurrents du Nord de l'Europe, le port présente des faiblesses en termes de massification. Le part du mode fluvial pour le trafic hinterland de conteneurs s'élève ainsi à 9,2%, contre respectivement 36 et 35% à Rotterdam et à Anvers. Les raisons sont multiples : l'absence de stratégie nationale maritime et fluviale, la non-mutualisation des THC (taxes de manutention), la proximité du Bassin parisien qui favorise mécaniquement la desserte routière et bien sûr l'absence de desserte fluviale de Port 2000. Pour y remédier, trois propositions sont soumises à la concertation : une liaison directe (chatière) entre le port historique et Port 2000, l'extension du terminal multimodal ou la facilitation des accès par les routes Nord et Sud. Le CESER de Normandie estime qu'il serait préjudiciable de les considérer de façon exclusive, mais qu'au contraire une approche cumulative permettrait un réel gain de compétitivité, sans incidence majeure sur les coûts.

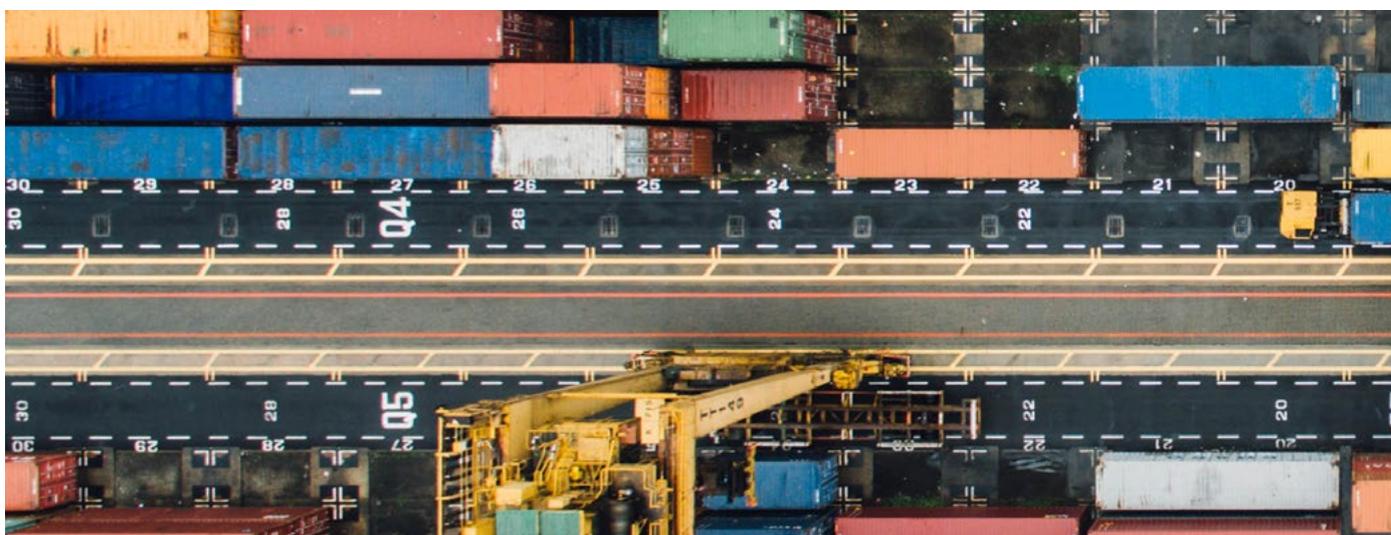
Le CESER favorable à l'option « chatière »

Les tergiversations de la communauté portuaire comme de l'État autour de cet investissement,

pourtant prévu dès la conception de Port 2000, ont eu pour effet de pénaliser l'attractivité de la place havraise. La réalisation de la chatière s'impose pourtant comme une évidence. Quelques inconnues persistent, mais sont insuffisantes pour justifier que le projet soit de nouveau retardé. En matière de financement, le CESER plaide en faveur de la gratuité d'usage de la chatière et donc l'absence de péage, dès lors que l'on souhaite l'utilisation intensive de cet équipement.

Les autres options complémentaires

Une véritable ambition fluviale exige la mise en œuvre complémentaire des trois options. On ne peut que souhaiter le développement et *in fine* la saturation des terminaux de Port 2000, où deux postes à quai restent à construire. Mais la chatière est un investissement de court terme, alors même qu'une éventuelle saturation n'interviendra pas avant plusieurs années. En cas de difficulté, il sera toujours possible d'envisager un report vers le terminal multimodal, qui a toute sa légitimité en complément, de même que l'optimisation des routes Nord et Sud.



Axe Seine - Canal Seine Nord : une complémentarité à définir

Mené par les CESER des Hauts-de-France, d'Île-de-France et de Normandie, ce travail est inédit dans la mesure où jamais les trois régions en question ne s'étaient retrouvées pour étudier de façon approfondie la question de la complémentarité entre l'Axe Seine et le Canal Seine Nord.

La mise en eau du Canal Seine Nord Europe, entre craintes et espoirs

L'Île-de-France entrevoit un axe de circulation supplémentaire qui donnera une option nouvelle, plus écologique, aux chargeurs et aux logisticiens pour la desserte du Bassin parisien avec l'objectif de ralentir la progression du trafic routier de fret sur l'A1. Les Hauts-de-France y décèlent une opportunité économique majeure, liée à la construction proprement dite du canal (notamment pour l'emploi dans le secteur du BTP) et à l'attrait qu'il représentera pour les logisticiens et les agriculteurs. Enfin, la Normandie s'interroge sur la compétitivité de ses places portuaires et sur un éventuel report de trafic vers Anvers au détriment du Havre et de Rouen. Face à ces perceptions territorialisées, un dialogue était nécessaire. C'est le choix fait par les CESER, pour affirmer une ambition com-

mune en matière de développement fluvial.

Des actions à mener impérativement pour anticiper l'ouverture du Canal

Un certain nombre d'opérations infrastructurelles doivent impérativement être réalisées avant l'ouverture du canal en 2023, sous peine de pénaliser la compétitivité des ports normands : les CESER pensent notamment à la mise à grand gabarit de l'Oise (projet MAGEO), la modernisation du tronçon ferroviaire Serqueux-Gisors, ou encore la fiabilisation de l'itinéraire fluvial entre Le Havre et Paris.

Et des points qui restent à approfondir

L'État, en sa qualité de responsable des grands projets d'infrastructures en France, n'a pas réfléchi à la mise en cohérence de ses investissements sur les axes Seine et Seine-Nord, faute de s'être doté d'une véritable politique maritime et portuaire. A minima, des études rigoureuses et approfondies, menées par des acteurs neutres, devront être réalisées pour objectiver les complémentarités réelles ou souhaitées entre ces deux axes. L'absence de données prospectives et stratégiques précises peut être source d'incompréhension entre les régions.

Ports : quand la gouvernance est au service de la performance

Les raisons ne manquent pas pour justifier une réflexion approfondie sur la gouvernance portuaire de la Vallée de la Seine. L'enjeu majeur est bien sûr la compétitivité du complexe logistique et portuaire formé par Paris, Rouen et Le Havre face à leurs concurrents du Range Nord. A l'instar des évolutions observées ailleurs dans le monde, les trois ports doivent cheminer vers des pratiques de coopérations renforcées et mieux interagir avec l'écosystème régional. Pour répondre aux défis actuels (massification des flux, fluidité des opérations, qualité du service, marketing international...), le CESER pense que le cadre institutionnel doit évoluer et décline plusieurs axes de propositions.

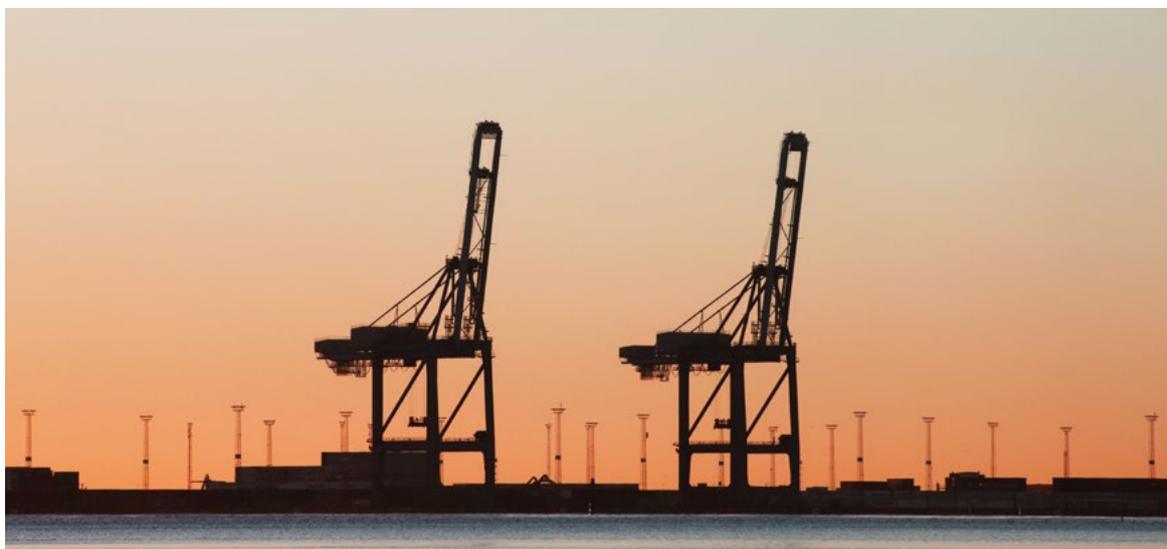
Un rééquilibrage des rôles au sein de la gouvernance

Nul ne peut imaginer une place portuaire de dimension nationale qui fonctionnerait sans les avis partagés de l'État et des acteurs locaux. C'est pourquoi, après avoir analysé plusieurs hypothèses, le CESER propose la transformation des EPIC actuels en entreprises publiques dont le capital serait partagé entre les collectivités (majoritaires) et l'État (minoritaire). Cette solution, proche de ce qui existe aujourd'hui à Rotterdam, permet une association de l'ensemble des parties

prenantes à la stratégie portuaire et au processus décisionnel. Un conseil d'administration resserré autour d'une dizaine de membres serait mis en place, aux côtés d'un conseil stratégique (dont la composition intègre les collectivités, l'État et les acteurs économiques, sociaux et environnementaux). Ce dernier, en remplacement du Conseil de développement, rendrait des décisions prescriptives sur la stratégie et les investissements.

Un nouvel esprit pour la coordination inter-portuaire

Le CESER écarte l'idée d'une fusion des trois entités portuaires mais estime que le GIE HAROPA, qui repose sur la bonne volonté de chacun de ses membres, n'est plus la formule juridique adéquate, car elle ne permet pas de donner des directives suffisamment claires. Au contraire, une holding publique englobant les trois ports permettrait de donner les grandes orientations de développement tout en s'assurant de la cohérence des décisions prises dans chaque entité.



Contournement Est : le tour de la question

Envisagé depuis le début des années 1970, le contournement Est de Rouen a fait l'objet d'une enquête publique, de mai à juin 2016, au cours de laquelle le CESER de Normandie a remis une position argumentée à la commission d'enquête.

Une position favorable, sous réserve d'engagements contraignants

Objet d'une forte congestion routière, l'agglomération rouennaise est l'une des rares métropoles françaises dépourvues de périphérique. Considérant qu'il s'agit d'un projet reconnu par une majorité de collectivités territoriales, le CESER émet une position favorable au projet de Contournement Est – liaison A28-A13, sous réserve que des engagements contraignants soient inscrits dans le cahier des charges, objet du dossier d'appel d'offres destiné à sélectionner le futur concessionnaire. Le CESER insiste sur l'importance de la sécurisation juridique et financière du dossier et souligne la nécessité d'une limitation maximale de l'emprise de la liaison autoroutière. Le projet est consommateur d'espaces agricoles (269 ha pour les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime), devant être compensés par la création d'une réserve foncière.

Les usagers et l'environnement d'abord

Le CESER considère qu'il est indispensable de mettre en place un système d'abonnement à prix réduit pour les usagers réguliers, afin de favoriser l'acceptabilité du projet. Il recommande l'adoption de mesures drastiques interdisant la circulation des poids lourds en centre-ville (hors livraison). En matière d'environnement, il s'interroge sur le transfert d'émissions polluantes du centre-ville vers les zones concernées par le contournement. A noter aussi que l'imperméabilisation des sols liée à la création de routes engendre des risques de ruissellement et d'inondations qu'il ne faut pas négliger. Enfin, le CESER souligne que la recherche d'alternatives aux déplacements automobiles est indispensable et qu'il est nécessaire de dégager des moyens conséquents en faveur des transports en commun de la métropole rouennaise, qui méritent de lourdes améliorations.



Serqueux-Gisors : la liaison manquante

Contribution | Mars 2016 | Présentation : Antoine Lafarge

Les objectifs de massification du transport de marchandises, de même qu'une meilleure connexion entre les ports du Havre et de Rouen et leur hinterland naturel (le Bassin parisien) plaident en faveur de la réalisation du projet, estime le CESER dans le cadre de sa contribution à l'enquête publique.

Sécuriser les trafics

La saturation de la liaison ferroviaire historique Le Havre-Rouen-Paris impose en effet de dégager un itinéraire alternatif pour la circulation des trains de fret. Une fois modernisé, l'axe devrait permettre de sécuriser et d'augmenter les trafics ferroviaires acheminés depuis/vers les grands ports maritimes normands. L'itinéraire pourrait aussi

servir de contournement pour les trains de voyageurs entre Rouen et Paris en cas d'indisponibilité de l'axe historique.

La correspondance avec l'Île-de-France est-elle assurée ?

Parmi les différentes recommandations adressées au maître d'ouvrage, le CESER rappelle l'amélioration nécessaire de la connaissance des origines/destinations des flux transportés et le besoin d'une articulation avec l'Île-de-France sur la recherche de sites pour de nouvelles plateformes de transport combiné. Par ailleurs, une mission d'étude pourrait être conduite sur la partie francilienne de l'itinéraire pour sécuriser le passage des trains entre Conflans et Argenteuil.

À retrouver aussi

Les ports de Dieppe, Caen et Cherbourg fusionnent. L'union fera-t-elle la force ?

Le CESER avait déjà appelé de ses vœux la fusion des ports de PNA (Caen, Cherbourg) et Dieppe, qui ont pour actionnaire commun la Région Normandie. Il rappelle néanmoins qu'il faudra veiller aux modalités du processus, car les cultures des deux entités sont différentes (Dieppe était géré en régie et PNA par des délégataires privés). Sans oublier de mettre rapidement à l'agenda la question du transmanche, dans la mesure où une concurrence existe *de facto* entre les trois ports.

Juin 2018 - Présentation : Denys Declercq



Transports tous modes

Qu'il s'agisse de mettre en place une nouvelle autorité aéroportuaire normande, de la prise de compétence par la Région sur les trains d'équilibre du territoire ou encore de schéma directeur d'accessibilité, le CESER s'est exprimé sur l'ensemble des stratégies de la nouvelle région normande. Des avis à retrouver sur notre site internet.

Développement
économique

French Tech : les jeunes pousses cherchent le soleil

De quoi la French Tech est-elle le nom ? Le label fleure bon la « start-up nation » chère à Emmanuel Macron et brille des mille feux de la modernité. Dans l'imaginaire, il renvoie au mythe de l'innovation numérique disruptive, qui va nécessairement changer le monde ! Evidemment, la réalité est plus contrastée.

Les jeunes pousses ont soif de croissance

D'abord parce que personne n'a encore réussi le tour de force de définir ce qu'est une start-up : sorte d'ovni entrepreneurial, fantasmée et parée du génie créatif, elle échappe à tous les critères rationnels qui permettent habituellement de concevoir une entreprise. Ensuite, et contrairement à l'idée reçue, la start-up n'est pas forcément digitale : la santé, le bien-être ou encore l'alimentation font partie des domaines dans lesquels se nichent quelques pépites qui pourraient bien changer notre quotidien, y compris en Normandie. La French Tech se veut un label pour tout cet écosystème. En région, les trois agglomérations de Caen, Rouen et Le Havre portent la marque « Normandie French Tech ». Mais qu'y a-t-il derrière l'étiquette ? Une nébuleuse sans di-

rection précise, regrettent certains ; un vivier prometteur, affirment d'autres. Une chose est sûre : en Normandie, les jeunes pousses qui échappent aux radars sont nombreuses, alors même qu'elles auraient besoin de la mobilisation du tissu socio-économique et politique pour leur permettre d'éclore et de grandir. Car dans l'univers impitoyable des start-up, 90% meurent avant leur cinquième anniversaire. Dans ces conditions, comment les aider ?

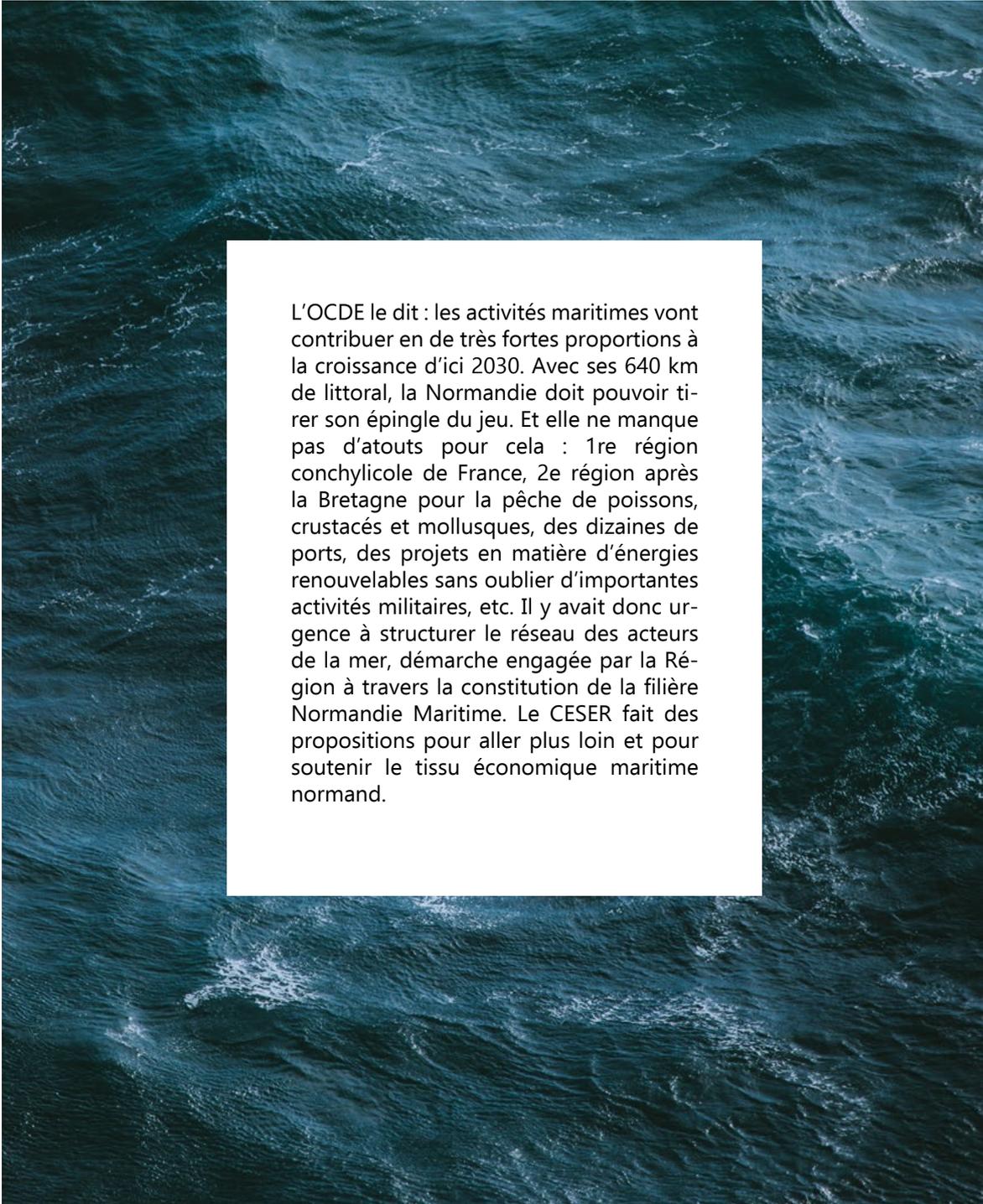
Quelle éthique pour la Tech ?

Il manque sans doute un chef d'orchestre pour faire jouer ensemble un assemblage d'acteurs très disparates. Faute de moyens, et dans l'incertitude d'une future labellisation, la Normandie French Tech ne remplit plus ce rôle. La Normandie a pourtant une carte maîtresse à abattre sur ce terrain : territoire à taille humaine, réputée pour sa qualité de vie, elle offre un miroir inversé du grand voisin parisien, dont on érige un peu trop souvent le gigantisme en modèle. *Small is beautiful*, affirme le CESER, qui entreprend de démontrer que la révolution de la *tech* ne se fera pas sans éthique.



La Normandie à flot pour profiter de la croissance bleue

Rapport | Décembre 2018 | Présentation : Michel Bienfait

An aerial photograph of the ocean, showing deep blue and teal waves with white foam. A white rectangular text box is centered over the image.

L'OCDE le dit : les activités maritimes vont contribuer en de très fortes proportions à la croissance d'ici 2030. Avec ses 640 km de littoral, la Normandie doit pouvoir tirer son épingle du jeu. Et elle ne manque pas d'atouts pour cela : 1^{re} région conchylicole de France, 2^e région après la Bretagne pour la pêche de poissons, crustacés et mollusques, des dizaines de ports, des projets en matière d'énergies renouvelables sans oublier d'importantes activités militaires, etc. Il y avait donc urgence à structurer le réseau des acteurs de la mer, démarche engagée par la Région à travers la constitution de la filière Normandie Maritime. Le CESER fait des propositions pour aller plus loin et pour soutenir le tissu économique maritime normand.

SRDEEII / SRESRI : qui trop embrasse...

Le CESER approuve globalement les schémas régionaux de développement économique des entreprises, d'innovation et d'internationalisation (SRDEEII), ainsi que d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SRESRI), mais aurait souhaité que ces derniers traduisent, au-delà des orientations affichées, des ambitions plus marquées en termes de prise de risque et de pari sur l'avenir.

Économie : une prise en compte des enjeux en demi-teinte

Les réserves du CESER sont liées à une prise en compte trop succincte de certaines filières (parfumerie/cosmétique, automobile), de certains enjeux (environnement), de certains secteurs (ESS) ou de certains atouts (maritimité). Le rôle et l'articulation des filières stratégiques et des pôles de compétitivité auraient pu être explicités de manière à clarifier le fonctionnement de ces entités. Néanmoins, le CESER observe positivement le traitement réservé à l'axe Seine ou encore au numérique, porteurs

d'enjeux fondamentaux pour notre région. Enfin, il salue la volonté de simplification dans la mise en oeuvre des différentes politiques ou dispositifs. Sur le plan formel, il aurait été souhaitable que les ambitions affichées soient déclinées en objectifs, actions et dispositifs prioritaires, s'agissant d'un schéma qui se veut prescriptif.

La recherche vue par les réseaux

Le CESER partage les ambitions contenues dans le SRESRI et souscrit aux orientations affichées, notamment l'appui aux porteurs de projet pour concrétiser leurs idées en s'adossant sur les dispositifs existants (Normandie Valorisation, Normandie Incubation...) de même que le nécessaire rayonnement international de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il regrette toutefois un manque d'échanges sur la définition des réseaux d'intérêts normands (RIN) ou tout du moins une adéquation plus forte avec ceux qui avaient pu être définis par la COMue Normandie Université.



L'économie sociale et solidaire à l'heure de la reconnaissance

Au cours de ces dernières années, le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a fait l'objet d'une reconnaissance accrue de la part de l'État et des collectivités, qui s'explique par son essor et le poids croissant qu'elle représente en matière d'emplois. Les entreprises de l'ESS représentent en effet 10% du PIB national, emploient plus d'un salarié sur dix et semblent résister davantage à la crise que les entreprises classiques. Ce gisement d'emplois est d'autant plus à prendre en considération que près de 600 000 emplois seront à renouveler d'ici 2020 en raison des départs en retraite.

Un secteur ESSentiel

En 2013, l'ESS rassemble en Normandie 117 000 postes dans 11 000 établissements. Il est toutefois inégalement réparti sur le territoire puisqu'il dispose d'un ancrage plus marqué en ex-Basse-Normandie, dans les zones rurales et dans les agglomérations. L'ESS concentre fortement son activité dans le champ de l'action

sociale (4 emplois sur 10), loin devant les secteurs de l'enseignement et de la formation, de la banque-assurance, des sports et loisirs. Malgré la crise de 2008, les effectifs de l'ESS ont continué d'augmenter en Normandie, bien que moins fortement.

Pour une Région chef de file

Le CESER propose notamment que la Région assume un statut de chef de file, par exemple dans le cadre de ses contractualisations, en cofinçant des moyens humains dédiés aux EPCI afin de renforcer la captation de projets émergents. Des solutions sont aussi étudiées pour reconnaître et favoriser la capacité d'innovation sociale de l'ESS. Le CESER suggère également de nouveaux outils de financements pour soutenir les structures dans leurs phases de développement (avance de trésorerie, aide à l'essaimage...). Enfin, la signature d'un contrat d'objectif transversal ESS est l'un des points fondamentaux avancé par le rapport.



Economie circulaire : le cercle vertueux

L'adoption d'un nouveau modèle économique est devenue une priorité au regard de l'utilisation croissante des matières premières pour répondre aux besoins de tous.

Des politiques à mettre en cohérence

Nous consommons en effet l'équivalent de 1,3 planète en ressources chaque année. S'il n'est plus nécessaire de convaincre du bien-fondé de l'économie circulaire, se pose la question de la mise en cohérence de l'ensemble des politiques, des activités et des acteurs : approvisionnement durable, écoconception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage, recyclage...

Pour une mise en musique régionale

Dans son avis, le CESER estime que la Région, par ses compétences et les dernières évolutions législatives, doit s'affirmer comme chef d'orchestre de l'économie circulaire sur les territoires et repenser l'ensemble de ses politiques à l'aune de cette problématique. Par ailleurs, la collectivité doit se doter d'outils permettant d'établir un état des lieux précis des pratiques, des acteurs et des flux afin de procéder à un diagnostic de l'existant, des manques, des besoins et des freins au développement de l'économie circulaire sur les territoires.



L'automobile se réinvente

Rapport | Septembre 2016 | Présentation : Marc Granier



L'industrie automobile a été fortement touchée par la crise mais dispose d'atouts géographiques et structurels importants.

Fortes mutations en vue

Dans le contexte de fortes mutations technologiques appelant des compétences appropriées, le secteur nécessite aujourd'hui des investissements, un regain d'attractivité ainsi qu'une meilleure structuration de ses acteurs pour assurer son développement.

Un rapprochement ARIA / MOV'EO

Parmi ses recommandations, le CESER encourage la Région, dans son rôle de co-pilote des instances de gouvernance de la formation professionnelle, à veiller à l'évolution des compétences, de même qu'à l'interface nécessaire entre les filières énergie et automobile. Il note que la filière ARIA et le pôle MOV'EO, dont l'objectif global est le développement du secteur automobile, sont indispensables pour sa structuration mais qu'il apparaît un manque de lisibilité entre ces deux entités. Une seule entité formée par le rapprochement des deux structures actuelles permettrait une simplification et une concentration des moyens d'action et de dialogue avec les autres filières.

La Normandie par delà les frontières

La Normandie bénéficie d'une situation géographique et économique propre à favoriser les flux internationaux, mais la région ne fait pas encore partie des leaders français en matière d'export.

Difficultés de lecture

Les entreprises régionales plébiscitent les dispositifs publics de soutien à l'export, mais elles réclament des améliorations, notamment une meilleure coordination des acteurs de l'accompagnement, une plus grande lisibilité des dispositifs et une simplification des aides. Face à l'attente forte des entreprises d'un guichet unique, le CESER propose de fluidifier l'information en créant une « plateforme internationale » dématérialisée ou encore la formalisation d'un agenda annuel normand de l'international, construit par le Conseil régional en coordination avec les têtes de réseaux économiques.

Les anciens à la rescousse

A l'instar des modèles bretons ou alsaciens qui ont su créer des clubs d'expatriés, le CESER propose des mesures pour accentuer l'influence des réseaux normands à l'étranger, à travers notamment une meilleure coordination entre le monde économique et les réseaux des élèves ou anciens élèves des écoles normandes. Une communauté numérique pourrait voir le jour pour rassembler ces relais potentiels.

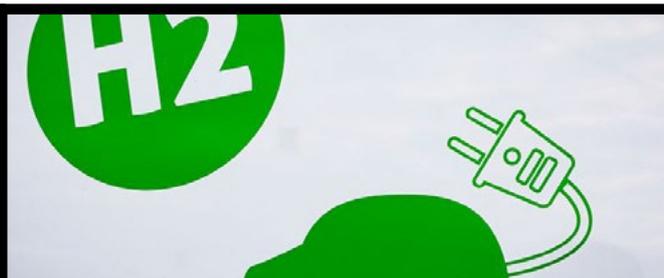


A retrouver aussi

Hydrogène : il a tout pour plaire. Mais à quel prix ?

Des véhicules par milliers propulsés à l'hydrogène, qui ne rejettent que de l'eau et se rechargent aussi vite qu'un plein d'essence ? C'est possible, mais il va falloir y mettre les moyens et montrer une grande force de persuasion auprès des constructeurs automobiles.

Octobre 2018 - Présentation : Xavier Leribler



Numérique : fracture sous surveillance

Les attentes sont fortes en matière de numérique, le risque étant de voir se développer une nouvelle fracture territoriale entre les zones urbaines et les autres territoires. C'est à l'aune de cette conviction que le CESER a analysé la « stratégie numérique » présentée par la Région Normandie.

Octobre 2017 - Présentation : Jean-Pierre Billon

Des zones économiques (très) spéciales

Pour tirer parti du Brexit, la Région veut renforcer son attractivité auprès des investisseurs étrangers. Elle propose la création d'une zone économique spéciale (ZES) sur le territoire de l'agglomération Caux Vallée de Seine. Une démarche volontariste, mais juridiquement « sur le fil du rasoir », estime le CESER.

Avril 2018 - Présentation : Catherine Kersual



Formation, recherche
et innovation

La Normandie cherche l'algorithme gagnant



Quel est le lien entre un conducteur désireux d'éviter les embouteillages, une personne âgée qui aimerait mieux surveiller sa tension et un agriculteur souhaitant optimiser la traite de ses bêtes ? A chaque fois, l'intelligence artificielle a une solution à leur proposer. Si les impacts dans notre vie quotidienne sont évidents, on est tenté de se demander en quoi la Normandie est concernée. Une région française peut-elle exister à l'ombre des leaders américains et chinois ? Oui, pense le CESER à certaines conditions.

Troupes d'élites cherchent tête de réseau

L'arsenal normand est déjà là : laboratoires, équipes de recherche et filières rompues à l'exercice sont suffisamment présents sur le territoire pour que l'on puisse affirmer que la Normandie a toutes les cartes en main pour briller. Mais il serait erroné de croire que l'IA est l'apanage de quelques génies du codage informatique : les sciences humaines et sociales ont aussi un rôle pivot à jouer. Bémol : ce petit monde ne se connaît pas assez. Qui jouera l'entremetteur ? Il doit s'agir du Conseil régional selon le CESER, dont toutes les compétences (formation, transport, économie) connaîtront des transformations majeures. Mais avec quels outils ?

Comprendre, c'est accepter

Clé de voûte du système, la future Agence de l'orientation : l'IA souffre aujourd'hui d'une relative invisibilité dans les formations proposées. L'intégrer au dispositif d'information et d'orientation ne coûterait rien et pourrait rapporter beaucoup. Un chantier important doit aussi être ouvert sur l'acceptabilité de l'IA, car le phénomène inquiète : quels seront ses effets sur notre liberté, notre vie privée ? Seule certitude, l'IA sera ce que l'on en fera, alors autant prendre les devants. Cette thématique aurait ainsi toute sa place dans des événements tels que Normandie pour la Paix, où des structures comme la Maison de recherche en sciences humaines pourraient expliquer les enjeux pour nos démocraties.

Le CESER soucieux de la démographie médicale

Avis | Février 2018 | Présentation : Christophe Leroy

Compétente en matière de politique de formation des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social, la Région propose l'adoption de son schéma régional des formations sanitaires et sociales pour la période 2018-2022.

Des carences dans les métiers et spécialités

Parmi ses observations, le CESER insiste sur la problématique de la démographie médicale, qui lui semble insuffisamment relayée dans le schéma. Dans un contexte où la demande de soins croît en parallèle du vieillissement de la population, il invite la Région à intensifier ses actions pour y remédier, notamment sur certaines spécialités de rééducation (kinésithérapeutes, orthophonistes...) et sur les métiers de l'aide à domicile. Quelques éléments chiffrés auraient également été appréciés, notamment sur le budget global estimé de cette politique sur la durée du schéma.



De l'idée au produit : la chaîne de l'innovation en Normandie

« Nous sommes si bons dans la recherche et si faibles dans la valorisation... » notaient Alain Juppé et Michel Rocard à l'aube de la création des investissements d'avenir, en 2009. En région, Normandie Valorisation ou Normandie Incubation sont sur les rangs pour accompagner le passage, si délicat, de la recherche académique à la création d'entreprises.

Une position privilégiée mais...

La Normandie occupe le 2e rang national concernant l'importance de la R&D dans le secteur privé (données 2013), les entreprises privées portant 75.5% de la recherche normande. En ce qui concerne la recherche publique, l'enseignement supérieur en concentre 70% en Normandie. En dépit de ce contexte favorable, la région ne compte pas de Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT). Au nombre de 14 en France, elles ont été créées par les Instituts Carnot, renforcées à travers les Programmes d'Investissement d'Avenir successifs de 2010 et 2014. La Normandie fait malgré tout l'objet d'une expérimentation pour 2017-2018 à travers la structure Normandie Valorisation. Elle dispose par ailleurs d'un incubateur (Normandie Incubation)

qui accompagne les porteurs de technologies innovantes, à fort potentiel de développement, jusqu'au démarrage commercial. Un retard est constaté en ce qui concerne la production scientifique puisque la Normandie ne représente que 2% des publications françaises, plaçant la région au 11ème rang national. En 2016, la Région Normandie a lancé sa nouvelle politique en matière de soutien aux 12 filières recensées, en établissant notamment des contrats de filières.



Travailler notre force d'attraction

Parmi les pistes d'évolution soulevées par le CESER, une diffusion encore plus large de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI), la création d'une plateforme recensant l'expertise des laboratoires normands et la cartographie des ressources technologiques/équipements de recherche en Normandie, ainsi qu'un encouragement aux innovateurs normands à s'implanter durablement en leur offrant un environnement adéquat.

Des outils pour développer la citoyenneté numérique

Depuis quelques décennies, le digital a pris une ampleur considérable dans les sociétés. Outre les investissements que les territoires doivent consentir pour permettre la circulation des données de plus en plus volumineuses, les usages numériques provoquent de profondes mutations économiques et sociales. Deux idées clés sont à retenir : la continuité de service et la fonctionnalité des outils est essentielle pour développer les usages en formation, et les mesures prises doivent être guidées par l'équité territoriale, afin d'éviter les fractures numériques territoriales, générationnelles, sociales.

La connexion est en cours

La formation aux usages numériques nécessite que les conditions préalables de connexion et d'accès aux réseaux soient résolues. Or, la Normandie est un territoire en cours de connexion. Un suivi attentif doit être porté aux installations fibres ou pylônes, aux connexions jusqu'à l'abonné. Dans l'intervalle, une communication claire sur la connectivité effective du territoire est souhaitable, en particulier sur le schéma directeur du lycée numérique. Notons par ailleurs que si le numérique n'est pas une fin en soi, il permet de démultiplier les possibilités d'interface et d'accompagnement individualisé au service de la réussite d'un plus grand nombre. Les formateurs doivent eux-mêmes être formés sur la durée. En formation initiale, une clarification des rôles respectifs de l'État et de la Région est nécessaire pour rassurer les enseignants non-initiés au numérique et sécuriser les environnements de travail. Un dialogue plus rapproché avec la communauté éducative doit jalonner la mise en œuvre du « lycée du futur » et son volet numérique, que ce soit sur les équipements, leur maintenance, la mise en place du futur espace numérique de travail ou les projets pédagogiques innovants.

Une gouvernance territoriale adaptée

Le développement des usages numériques fait partie intégrante des missions de la Commission

régionale de stratégie numérique. Ses membres pourraient mener une réflexion sur la création d'une mission de service public de la médiation numérique sur les territoires, offrant plus de lisibilité aux structures d'accueil ouvertes au grand public.



La Normandie anticipe les territoires d'innovation



Pour que les acteurs normands, dans les différents domaines, soient en mesure de répondre aux appels à projets qui ont été lancés en janvier 2017, il est apparu fondamental d'anticiper les actions à mener. Outre la valorisation des trois grands domaines mis en avant par la COMue, le CESER recommandait à la Région de soutenir la recherche et l'expérimentation «Normandie Valorisation».

L'innovation des territoires d'innovation

Les « territoires d'innovation de grande ambition » constituent la nouveauté du PIA 3 : le CESER avance quelques thématiques

d'expérimentations possibles autour de l'e-santé et de la silver économie, de la transition énergétique, de l'intermodalité et des mobilités de demain, de la logistique du futur, de l'e-tourisme, de l'agriculture connectée et des nouveaux modes de communication. Le numérique a vocation à constituer le fil conducteur de ces actions. Enfin, le PIA 3 cible en particulier l'industrie du futur : sur ce sujet, la Région pourrait mettre en place un comité opérationnel piloté par l'ADN, qui permettrait de mobiliser les acteurs avant de s'engager dans des projets structurants.

À retrouver aussi

Écoles de production : des espoirs et des questions

Structures d'enseignement initial privé sous statut scolaire et hors contrat, les écoles de production ont vocation à accueillir de jeunes décrocheurs.

Février 2018 - Présentation : Christophe Leroy



Demandeurs d'emplois : pas de formation sans une aide au logement et à la mobilité

Le 1er janvier 2018, un nouveau cadre de formation qualifiante a pris effet pour les demandeurs d'emplois. Le CESER insiste sur l'importance de faciliter leur mobilité, qui est souvent un frein aux entrées en formation commandées par la Région.

Mars 2017 - Présentation : Gérald Leboucher

Lycée du futur : les premiers axes dévoilés

La Région Normandie a souhaité définir une nouvelle démarche d'accompagnement des lycées dont elle a la compétence au service de la réussite des lycéens.

Juin 2017 - Présentation : Gérald Leboucher



Agriculture
et pêche

Agriculture et agro-alimentaire : ils ont tant à partager...

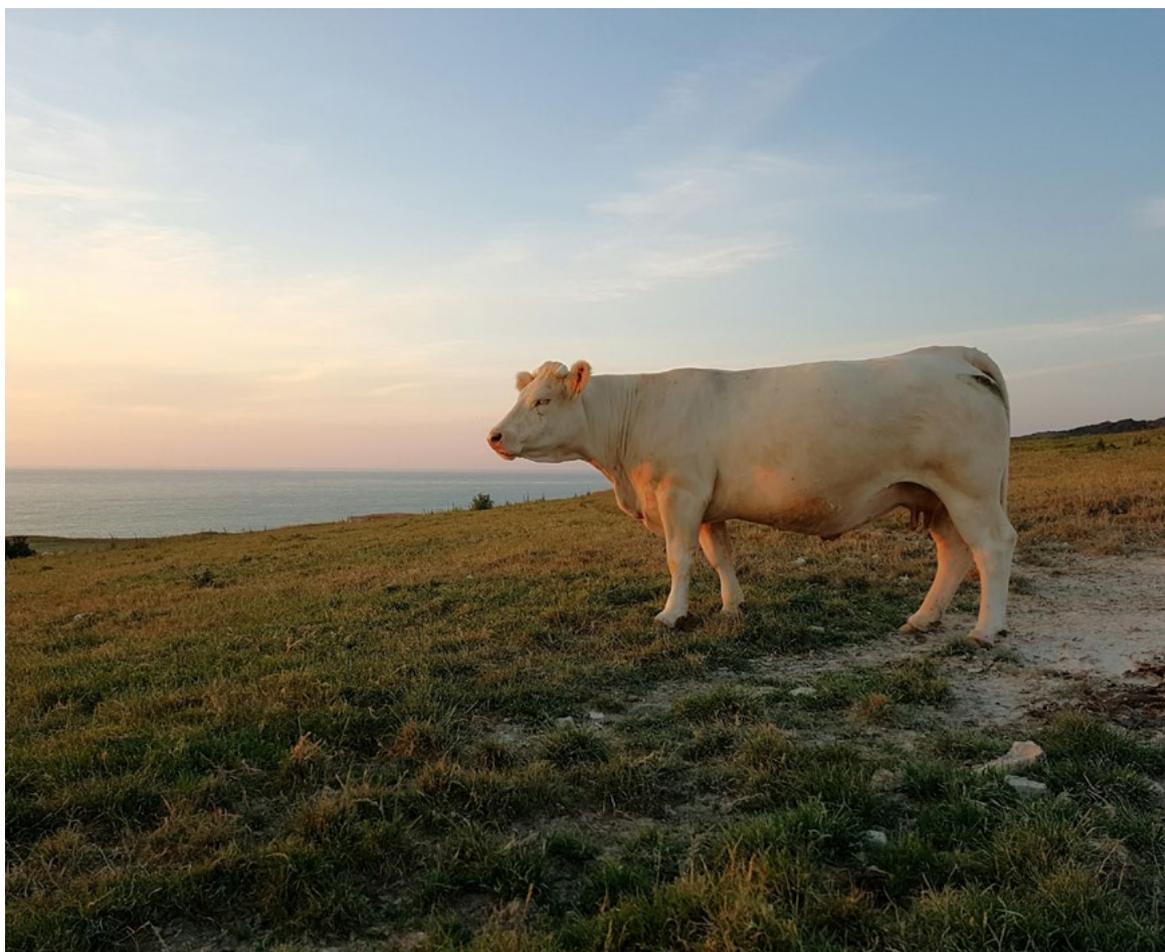
Poids lourds de l'économie régionale, ces deux secteurs rassemblent 100 000 emplois et génèrent environ 15% du PIB normand, dans un contexte de crise agricole et de grande volatilité des prix.

L'organisation des filières, clé du succès

Parmi les recommandations du CESER, certaines s'adressent à l'ensemble des filières : am-

plifier les efforts de recherche (par exemple dans l'évolution variétale des céréales) et d'innovation, ou encore mener des efforts de structuration à travers la professionnalisation des organisations de producteurs (OP)... D'autres sont plus spécifiques : par exemple la nécessité pour les OP laitières de se professionnaliser pour rééquilibrer le dialogue avec les collecteurs-transforma-

teurs, ou encore le maintien du maillage des abattoirs, notamment d'un site d'abattage de porcs dont dépend en partie l'AOP « Porcs de Normandie ». La mise en place de filières spécifiques liées aux nouveaux modes de consommation (prêt-à-cuisiner, snacking...) est également recommandée.



L'avenir des abattoirs passe par la modernisation



L'étude du CESER s'attache à démontrer la nécessité de maintien du maillage actuel des abattoirs. Il propose pour ce faire de mener une réflexion sur les conditions optimales d'intervention des pouvoirs publics, en particulier en direction des abattoirs de tailles petite et moyenne. Il suggère aussi de favoriser la modernisation et l'innovation dans les abattoirs, qu'il s'agisse des conditions de travail, du bien-être animal, ou encore du marketing. Dans ce processus d'adaptation, l'avis du CESER aborde des questions aussi diverses que l'action des services vétérinaires, l'abattage rituel ou le recours à la formation. Enfin, compte tenu du contexte de concurrence et d'une demande en constante évolution, des propositions sont formulées pour encourager les démarches collectives et structurantes.

À retrouver aussi

Il faut sauver la poule cotine... Ou comment préserver les races normandes ?

La volonté de la Région d'endiguer la disparition des races patrimoniales normandes est la bienvenue, estime le CESER. 19 espèces en tout sont menacées.

Juin 2018 - Présentation : Catherine Kersual



La Normandie fait feu de tout bois pour la forêt

Elle ne recouvre que 14% du territoire mais représente un gisement d'emploi. Le CESER réagit aux 10 dispositifs de soutien présentés par le Conseil régional, note que le morcellement de la forêt est un héritage du 19e siècle et qu'il serait utile de procéder à un remembrement

Avril 2018 - Présentation : Catherine Lillini

Avis de gros temps pour la pêche et l'aquaculture

Au 2e rang des régions maritimes françaises, la Normandie a souhaité élaborer une nouvelle politique en concertation avec les acteurs de la pêche et de l'aquaculture. La vigilance est de mise sur un secteur fragilisé.

Mars 2017 - Présentation : Patrick Rollet



| ndex des
études

Aménagement du territoire

SRADDET : pour une stratégie ambitieuse en faveur de la réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels	Septembre 2018	Contribution
Projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets	Février 2018	Avis
Mission d'étude sur le Mont Saint-Michel et sa Baie	Décembre 2017	Contribution
Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie	Octobre 2017	Rapport
Préfiguration de l'Agence régionale de la biodiversité	Juin 2017	Contribution

Culture, sport et santé

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024	Mars 2019	Contribution
Projet régional de santé 2018-2023	Juin 2018	Avis
Accompagner le vieillissement, un enjeu sociétal pour la Normandie	Juin 2018	Rapport
Impact(s) de la création artistique sur le développement du territoire normand	Octobre 2017	Rapport

Prospective et stratégie

Vivre au quotidien : les Normands en quête de justice, d'écoute et de proximité	Mars 2019	Avis
Les effets du Brexit en Normandie	Décembre 2017	Contribution
Vivre en Normandie en 2040	Décembre 2017	Rapport
Intelligence économique : aspects défensif et offensif	Octobre 2016	Rapport

Transports et mobilités

Les mobilités du quotidien	Mai 2019	Avis
Les accès fluviaux à Port 2000	Décembre 2017	Contribution
Axe Seine - Canal Seine Nord : une complémentarité à bâtir	Novembre 2017	Avis
Ports de la Vallée de Seine : mettre la gouvernance au service de la performance	Novembre 2017	Rapport
Enquête publique sur le Contournement Est de Rouen	Juin 2016	Contribution
Enquête publique sur la modernisation de Serqueux-Gisors	Février 2016	Contribution

Développement économique

L'écosystème de la French Tech en Normandie	Mars 2019	Rapport
Maritimité : en Normandie, cap sur la croissance bleue	Décembre 2017	Rapport
SRDEII - SRESRI	Novembre 2016	Avis
L'économie sociale et solidaire : une réalité et un atout d'avenir pour la Normandie	Octobre 2017	Rapport
L'économie circulaire : quelle gouvernance en région	Septembre 2016	Rapport
L'avenir du secteur automobile en Normandie	Septembre 2016	Rapport
Accompagner les entreprises à l'export	Septembre 2016	Rapport

Formation, recherche et innovation

Intelligence artificielle : la Normandie en quête de l'algorithme gagnant	Mars 2019	Rapport
Plan des formation sanitaires et sociales 2018-2022	Février 2018	Avis
La chaîne de l'innovation : de la recherche académique au développement et à la création d'entreprises en Normandie	Décembre 2017	Contribution
Numérique en formation : un enjeu pour tous les Normands	Novembre 2017	Rapport
Anticipation PIA 3	Juin 2016	Contribution

Agriculture et pêche

Pour une optimisation des relations entre l'agriculture et l'agro-alimentaire en Normandie	Octobre 2016	Rapport
Abattoir du futur : vers un nouveau modèle économique pour la filière abattage	Octobre 2016	Rapport

ISBN : 978-2-9567112-4-7
Juin 2019



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL
Caen Abbaye aux Dames - CS 30529 CAEN Cedex 1 | 02 31 06 98 90
Rouen 5 rue Schuman - CS 21129 - 76174 ROUEN Cedex | 02 35 52 56 30

cesernormandie.fr